

NOMBRE D' ACTIONS ET DE DROITS DE VOTE AU 6 AVRIL 2018

En application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce, les sociétés dont des actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé publient sur leur site Internet, à la fin de chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital de la société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Ces sociétés sont réputées remplir l'obligation prévue au I de l'article L. 233-8 du Code de commerce.

Raison sociale de l'émetteur : **Europcar Groupe S.A.** (Code ISIN : FR0012789949)

- **Nombre total d'actions composant le capital (*) :** **161 030 883**
() Le capital est divisé en 161 022 797 actions ordinaires, 4 045 actions de préférence de catégorie C et 4 041 actions de préférence de catégorie D. Les actions de préférence de catégories C et D n'ont pas de droit de vote attaché.*
- **Nombre total de droits de vote (**) :** **161 127 775**
*(**) Comme le prévoit le deuxième alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.*
- **Nombre total de droits de vote de la Société, hors actions privées de droits de vote :** **160 427 775**

Les déclarations relatives aux franchissements de seuils⁽¹⁾ doivent être adressées à :
Europcar Groupe, Relations Investisseurs, 2 rue René Caudron – Bâtiment OP, 78960 Voisins-le-Bretonneux

(1) Les statuts d'Europcar Groupe S.A. incluent une clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuils complémentaire de celle relative aux seuils légaux.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site Internet du groupe Europcar
<http://investors.europcar-group.com/>